



Peut-on bien soigner sans un accompagnement rapproché de son aidant ?

23 Juin 2022 – Atelier N°3

M. Nicolas PIPART : Directeur Général – Soins Service

M. Malik NASSAH : Assistant social – Soins Service

Mme Nicole VASSEUR : Aidante





SOMMAIRE

1. Contexte : présentation de l'association Soins Service
2. Les aidants : quelle place dans la prise en charge ? Pourquoi les accompagner ?
3. Quelles actions portées par Soins Service ?
4. Témoignage de Mme Nicole VASSEUR, aidante

1/ SOINS SERVICE : qui sommes nous ?



Un service d'**Hospitalisation A Domicile (HAD)** intervenant sur Amiens, sa périphérie et sur les cantons du Sud-Ouest du département auprès de 275 patients en moyenne.



Un **Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)** de 154 places (145 places pour personnes âgées et 9 places pour personnes handicapées) intervenant sur Amiens et sa périphérie proche.

1/ SOINS SERVICE : qui sommes nous ?



Un **Service d'Aide à Domicile (SAAD)** avec en moyenne 122 bénéficiaires en Prestataire (Amiens et sa périphérie) et 82 bénéficiaires en Mandataire (département de la Somme).

Un **Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD)** à titre expérimental de 35 places.



Un service de **Prestation de Santé à Domicile (PSAD)** intervenant principalement sur la région Hauts-de-France auprès de 270 patients en moyenne.



2/ AIDANT- rappel de la définition

=> La **loi du 28 décembre 2015**, relative à l'adaptation de la société au vieillissement en précise le contour :

« Personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap ».

2/ AIDANT- rappel de la définition

AIDANT ≠ PERSONNE DE CONFIANCE





2/ AIDANT – En pratique

L'aidant peut être LA personne ressource qui fait le lien entre le patient et les professionnels de santé.

Les professionnels de santé sont amenés à l'intégrer dans le processus de soins.

Son rôle peut être déterminant pour faciliter la bonne organisation de la prise en charge.



2/ Pourquoi accompagner les aidants ?

L'accompagnement des aidants, notamment en difficulté, a pour objectifs principaux de :

- Prévenir l'épuisement ;
- Rompre l'isolement social ;
- Les soulager dans la prise en charge de leur proche ;
- Leur permettre de conserver « une vie personnelle et professionnelle ».

2/ LES AIDANTS– un rôle de plus en plus légitimé.

⇒ Une priorité des pouvoirs publics

Le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé donne une place croissante au rôle de l'aidant.

Les acteurs publics et institutionnels proposent fréquemment des actions à mener pour les aidants : appel à projet...

De nombreux dispositifs sociaux peuvent être sollicités en vue d'octroyer des aides financières pour soulager l'aidant dans son quotidien : séjours de répit, gardes malades, allocation proche-aidant...

3/ Quelles actions portées par Soins Service ?

A/ Le café des aidants



B/ La sortie des aidants





3/ Quelles actions portées par Soins Service ?

A/ Le café des aidants :

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'  Association Française des **aidants**

Sur notre territoire et depuis 2015, un café des aidants est organisé chaque mois par l'équipe psycho-sociale.

Il dure environ 1h30 et réunit en moyenne une dizaine de personnes.

L'accès y est gratuit et anonyme.



3/ Quelles actions portées par Soins Service ?

B/ La sortie des aidants :

Organisée pour la deuxième année consécutive suite à la réponse à un appel à projet du conseil départemental.

Ces sorties sont l'occasion de rencontrer d'autres aidants, d'échanger et de se divertir autour d'une activité culturelle, de bien-être ou de loisirs (ex : zoo d'Amiens, visite de la cathédrale, centre de bien-être/spa, gymnastique douce...).

Avec le soutien financier de:





3/ Quelles actions portées par Soins Service ?

C/ Réflexion en cours :

- Médiation animale avec les aidants.
- Accueil téléphonique « ALLO AIDANT » avec un numéro unique, pour intensifier les conseils et orientations auprès des aidants.
- Poursuite des sorties des aidants avec des projets plus ambitieux : voyages culturels de quelques jours, visiter d'autres villes en France...
- Etendre les cafés des aidants aux territoires ruraux en proposant des solutions de mobilité aux aidants les plus éloignés géographiquement.

4/ Témoignage de Mme Nicole VASSEUR, aidante.

- Quelles sont les principales difficultés rencontrées par un aidant au quotidien ?
- Que vous apportent concrètement les actions d'accompagnement auprès des aidants portées par Soins Service ?

Synthèse

Soutenir les aidants, les accompagner et leur proposer des temps de répit, c'est participer à leur qualité de vie et à la possibilité à la personne aidée de rester à domicile.





Merci de votre attention